



ECOLE DE NATATION DE THONEX

Vacances de Février
(du 11 au 15 février 2020)

- Du mardi au samedi
- Cours privé, semi privé
- Pour adultes et enfants
- Durée du cours : 25 min.

Piscine de Thônex

Stage de Natation

www.ecolenatationthonex.ch

Renseignements & inscriptions
en ligne (ou par mail)
secretariat@ecolenatationthonex.ch
ou par tél. 022/349.04.22

- Stage 2020 -

STAGE FEVRIER 2020

Durant les vacances de février, l'Ecole de Natation de Thônex organisera, sous forme de stage, des cours privés et semi-privés de natation pour adultes et enfants dès 4 ans (du mardi 11 au samedi 15 février 2020).

Durée des cours : 25 minutes par jour.

Prix des cours par personne :

	5 cours (9h15-13h15) du mardi 11 au samedi 15 février	4 cours (13h15-19h) du mardi 11 au vendredi 14 février
Cours semi-privés :	135 CHF	108 CHF
Cours privés :	185 CHF	148 CHF

ATTENTION :

- Les entrées à la piscine de Thônex ne sont pas comprises dans le prix des cours.
- Cours Semi-Privés : si un **élève devait se retrouver seul** en cours semi-privés par manque de demandes d'autres personnes de même niveau, nous nous permettrons de le contacter et de lui proposer 2 solutions alternatives :
 - soit transformer ses cours semi-privés en cours privés.
 - soit le garder seul, mais nous réduirons son stage d'un cours.

Les élèves qui ne peuvent suivre le cours du samedi doivent s'inscrire dans les cours de l'après-midi (stage du mardi au vendredi).

Tous nos élèves possédant une adresse e-mail recevront la confirmation et la facture de leur inscription par ce biais. La facture est à régler dès réception, afin de valider l'inscription.

Conditions générales - Stage de natation

Annulation de cours

Lorsqu'une inscription est réservée et payée, celle-ci est ferme : aucune annulation n'est possible.

Les absences, pour quelque cause que ce soit, ne sont pas remboursées.

En cas de maladie ou d'accident entraînant une impossibilité de participer aux cours durant plus de **2 jours consécutives**, et sur présentation d'un certificat médical, les leçons seront reportées.

En cas de problème non prévisible à l'avance, qui oblige l'Ecole de natation à annuler un cours, les élèves sont prévenus par mail ou téléphone. L'annulation d'une leçon ne donne pas droit à un remboursement.

Un cours de remplacement sera proposé.

Règlement des cours

Toutes les informations utiles à votre paiement par virement bancaire sont indiquées sur le document que vous avez reçu par mail et que vous pouvez imprimer au besoin.

Les cours doivent être réglés à réception de la facture. Nous n'acceptons aucun élève, dont la facture n'est pas réglée.

Pour rappel, voici nos coordonnées de paiement :

Numéro de compte CCP : 12-21722-1

Numéro de BVR : 01-66164-7

Numéro IBAN : CH20 0900 0000 1202 1722 1

Numéro Clearing : 09000

Code SWIFT/BIC : POFICHBEXX

Entrées piscines

Les élèves qui suivent les cours à Thônex doivent s'acquitter de l'entrée, qui n'est pas comprise dans le prix des cours. Des abonnements de 5 ou 10 entrées au tarif réduit de 9 ou 18 francs (enfants) et 15 ou 30 francs (adultes) sont en vente, durant les heures d'ouverture de la caisse de la Piscine, et sur présentation de la confirmation d'inscription.

- Les enfants âgés de moins de 5 ans ont droit à l'entrée gratuite s'ils sont accompagnés d'un adulte qui paie l'entrée.

- Les enfants de moins de 5 ans, accompagnés d'un adulte ne payant pas l'entrée et se rendant uniquement jusqu'aux vestiaires, devront s'acquitter de l'entrée au tarif « enfant ».-

- Les accompagnants qui se rendent au bord du bassin, paient l'entrée au tarif normal.

Règlement piscine de Thônex

L'accès au bord du bassin n'est possible qu'en maillot de bain. Les accompagnants qui franchiraient le pédiluve, en étant habillé, seront refoulés hors du bassin et leurs enfants ne seront pas acceptés à leur cours.

Le nouveau règlement de la piscine interdit de se baigner en short, bermuda ou tous types de maillots larges. Seuls sont acceptés les maillots de bains collés contre le corps.

Les élèves de moins de 10 ans, n'ont le droit de nager, avant ou après leur cours que s'ils sont accompagnés, au bord du bassin, par une personne adulte.

Règlement Ecole de natation de Thônex

Les élèves de moins de 10 ans doivent être confiés à leur moniteur/trice par la personne accompagnatrice qui les récupère dès la fin du cours.

Pour les élèves de 4 à 7 ans, qui participent pour la première fois à nos cours, la présence d'un adulte, en maillot de bain au bord du bassin, est indispensable lors de leur premier cours. En cas de non respect de ce point, l'élève ne pourra pas participer à sa séance de natation.

Les enfants sont sous la responsabilité de leurs moniteurs/trices uniquement durant la durée du cours. Les parents doivent s'assurer de les confier aux moniteurs/trices et de les récupérer dès la fin des cours.

Ponctualité : les élèves doivent être prêts, en tenue de bain, 5 minutes avant le début du cours.

A Thônex, les accompagnants qui viennent au bord du bassin, en tenue de bain, ne se tiennent pas le long du bassin où sont donnés les cours, ni à proximité des professeurs.

Les accompagnants qui ne se rendent que dans les vestiaires ont la possibilité de suivre les cours depuis le local prévu à cet effet.

Assurances

Il incombe à chaque participant d'être au bénéfice d'une assurance responsabilité civile et d'une assurance accident.